

DISCOURS

En dépit de notre engagement profond envers la mise en place d'un système commercial international fondé sur des règles, nos efforts resteront vains si les entreprises ne prennent pas l'initiative de tirer parti du démantèlement des barrières commerciales. Nous devons tous réunir nos talents et ressources afin de tirer pleinement parti du dynamisme des marchés naissants d'Asie et d'Amérique latine, du marché de l'Union européenne, qui compte 350 millions de consommateurs, où nous devons revitaliser et élargir nos intérêts établis, et du riche marché américain — notre marché traditionnel — où nous devons nous efforcer de maintenir et d'élargir davantage notre part de marché. [...] Nous voulons mettre davantage l'accent sur les petites et moyennes entreprises, diversifier nos relations commerciales au delà de nos marchés traditionnels, conclure des accords de partenariat avec le secteur privé et améliorer la coordination avec les provinces. Notre défi consiste à transformer le Canada d'une nation commerçante en une nation de commerçants. Pour ce faire, nous devons nous assurer que les petites entreprises participent à part entière au processus. [...] En conséquence, nous donnons suite à certaines des recommandations du secteur privé et prenons en compte la situation financière du gouvernement en apportant un certain nombre de changements importants à nos programmes de promotion du commerce extérieur afin de les rendre plus efficaces et d'en améliorer la rentabilité. Ces changements, qui entreront en vigueur le 1^{er} avril 1995, sont les suivants : premièrement, l'aide au titre du volet « initiatives mises en marche par le secteur privé » du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) sera axée sur les entreprises qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 10 millions de dollars ou moins de 100 employés dans le cas d'une entreprise du secteur de la transformation, et moins de 50 employés pour une société du secteur des services; deuxièmement, le volet « soumission des projets d'immobilisations » du PDME sera axé sur les petites entreprises, définies selon les mêmes critères; troisièmement, les fonds du PDME qui auront été recouverts seront reversés au programme. De nouveaux clients bénéficieront directement du succès remporté par des utilisateurs précédents du Programme; quatrièmement, la participation à des foires commerciales parrainées par le gouvernement se fera à frais partagés. Pour les entreprises correspondant à la définition d'une petite entreprise, on se servira d'une échelle mobile afin de déterminer les contributions du Ministère à une participation à une foire commerciale. Toutes les autres entreprises acquitteront le coût de leur participation. À cet égard, nous nous proposons également d'accorder davantage d'importance à la participation à de grands salons stratégiques internationaux, que viendront compléter, dans une moindre mesure, de plus petites expositions régionales qui présentent un degré de priorité élevé; cinquièmement, tous les participants à des missions commerciales vers l'étranger parrainées par le gouvernement prendront en charge leurs coûts; enfin, nous regrouperons nos divers programmes d'expansion du commerce international en un seul programme. Le regroupement nous aidera à mettre au point une approche stratégique intégrée et à nous assurer que nous affectons nos ressources limitées aux marchés qui offrent les meilleurs débouchés. L'année prochaine, nous entreprendrons le regroupement d'autres programmes de promotion du commerce, y compris l'aide au titre du volet « initiatives mises en marche par le secteur privé » du PDME. [...] Aussi, nous devons continuer à oeuvrer de concert avec vous afin d'élargir la portée de nos partenariats de libre-échange et de tirer parti des débouchés ainsi créés. S'ajoutant aux réformes nationales visant à rehausser notre compétitivité à l'échelle internationale, cette démarche jette les bases d'une croissance soutenue et de la création d'emplois au Canada.

Notes pour une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, devant l'Association des exporteurs canadiens, Ottawa (Ontario), le 22 février 1995, 95/13

L'ampleur de la catastrophe humaine qui a ravagé le Rwanda éclipse de loin les dimensions des nombreuses autres crises humanitaires auxquelles la communauté internationale fait aujourd'hui face. [...] Ce sont les Rwandais qui ont le plus souffert du génocide, mais bon nombre des personnes qui ont attisé les haines ethniques répandent le même fiel tout en profitant de la sécurité des camps de réfugiés. Le message qu'elles prêchent risque de prolonger le malheur des réfugiés, de déstabiliser les pays d'origine et d'asile, et de faire sombrer la région dans l'instabilité, la guerre et la tragédie humaine. Il faut mettre un terme à tout cela. [...] J'ai eu l'occasion, au cours des derniers jours, de me rendre dans des camps et des centres d'accueil temporaires où vivent les victimes des conflits ayant déchiré la région. N'oublions jamais les visages de ces personnes innocentes et effrayées, de ces femmes, de ces hommes, de ces aînés et, surtout, des enfants. Dans nos délibérations ici, au Burundi, nous devons reconnaître que rien n'importe davantage que d'assurer ces victimes et tous les autres citoyens de la région qu'ils y ont tous effectivement un avenir rempli de paix, d'espoir et de prospérité. Concentrons notre attention sur ce thème primordial et faisons en sorte qu'il inspire nos délibérations au cours de cette conférence.

Notes pour une allocution de l'honorable Christine Stewart, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), à la conférence régionale sur l'Aide aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées, dans la région des Grands Lacs africains à Bujumbura, Burundi, le 15 février 1995, 95/12

À VENIR :

6-12 mars : Sommet mondial pour le développement social, Copenhague
12 mars : Journée du Commonwealth
20 mars : Journée de la Francophonie

Pour obtenir des copies supplémentaires du matériel provenant du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, composez le (613) 944-4000 ou sans frais le 1-800-267-8376. Pour obtenir des renseignements sur le matériel provenant d'autres ministères, contactez leurs divisions respectives des communications. «Le commerce et la politique étrangère cette semaine/This Week in Trade and Foreign Policy» est préparé chaque semaine à la Direction des communications sur la politique étrangère (BCF).